

POUVOIR

Je, soussigné, Mathieu DEBONNET, né le 12 février 1972 à PARIS (75014), de nationalité française, demeurant à VALLAURIS (06220) 1439 chemin des Bas Brusquets, es qualité de représentant légal de la société :

TSE

Société par actions simplifiée au capital social de 3.583.701,86 €
Siège social : Atlantis 2 - 55 allée Pierre Ziller - Sophia Antipolis - 06560 Valbonne
819 466 756 RCS Grasse

Constitue, par les présentes, pour mandataire spécial :

Prénom : Olivier

Nom : PECH DE LACLAUSE

Date et lieu de naissance : 22 novembre 1963 à Toulouse (Haute-Garonne)

Domicile : 10 allées Forain François Verdie – 31000 TOULOUSE

A qui je donne mandat de, pour moi et en mon nom, signer en mes lieu et place, tout document contractuel (accord de confidentialité, devis ou contrat de prestation de services pour un montant maximum de 10000 € HT) signé entre la Société ou l'une de ses filiales et tout corps privé, public ou mixte, intervenant dans les domaines suivants :

- Bureau d'études écologique
- Bureau d'études environnement
- Bureau d'études aménagements
- Bureau d'études paysage
- Bureau d'études risques
- Bureau d'études agricole
- Associations environnementales
- Organismes agricoles
- Organismes forestiers
- Paysagistes
- Organisation d'évènementiels (salons...).

Et pour signer en mes lieux et place, pour le compte de la société TSE ou ses filiales, tout document nécessaire dans le cadre des démarches administratives listées ci-dessous :

- Demande d'Examen au Cas par Cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale et obtention de l'arrêté ;
- Demande de déclaration ICPE et déclaration assimilée ;
- Demande de Permis de Construire (création dossier avec l'architecte + envoi + suivi + MRAE + CERFA + enquête publique) et obtention de l'arrêté du PC ;
- Dossiers de demandes de dérogations (notamment DLE, défrichement, DEP...) : envoi + suivi+ enquête publique ou porté à connaissance et obtention des arrêtés ;
- Permis modificatif (création dossier avec l'architecte + envoi + suivi) et obtention de l'arrêté du PCM ;
- Courriers avec l'Administration dans le cadre de recours gracieux/recours préalables obligatoires (RAPO).

Le présent pouvoir est valable jusqu'au 31 décembre 2026.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Valbonne, le 6 janvier 2026.

Le mandant
Mathieu DEBONNET
Signature précédée de la mention
manuscrite « *bon pour pouvoir* »

Bon pour pouvoir

Signé par :
Mathieu DEBONNET
0423D477DCE54CF...

Le mandataire
Olivier PECH DE LACLAUSE
Signature précédée de la mention
manuscrite « *acceptation de pouvoir* »

acceptation de pouvoir

Signé par :
Olivier PECH DE LACLAUSE
08C0461B208841A...

Signatures